

easyPROTECT vous offre une sécurité exceptionnelle
Le conducteur est indemnisé comme si l'assurance d'un tiers devait intervenir. Il peut profiter de garanties nettement supérieures aux garanties prévues dans le cadre d'une Assurance Accidents conventionnelle.



easyPROTECT vous simplifie la vie !

easyPROTECT-Conducteur vous offre la sécurité au volant

Mais qu'en est-il pour les autres risques que vous rencontrez au fil des jours ?

easyPROTECT est un concept unique qui permet de regrouper dans un seul contrat tous vos principaux besoins en assurance: habitation, mobilier et effets personnels, équipements informatiques et audiovisuels, responsabilité civile privée, voiture et tout un éventail de services spécifiques.

easyPROTECT vous accorde des rabais par risque et le paiement mensuel de la prime sans frais supplémentaires.

Pourquoi ne pas regrouper tous les risques dans un seul contrat ?

Parlez-en à votre agent. Il vous proposera une solution sur mesure.

www.lalux.lu

easyPROTECT-Conducteur

Contactez-nous en cas de questions.

49/2276 - 10/2012

LA LUXEMBOURGEOISE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-300
groupeLL@lalux.lu

LA LUXEMBOURGEOISE-VIE

Société Anonyme d'Assurances
9, rue Jean Fischbach
L-3372 Leudelange
Tél.: 4761-1
Fax: 4761-545
groupeLL@lalux.lu

BUREAU RÉGIONAL

5, avenue Salentiny
L-9080 Ettelbrück
Tél.: 4761-1
Fax: 81 85 18

LALUX est une marque du Groupe LA LUXEMBOURGEOISE.

lalux
meng Versicherung

lalux
ASSURANCES



easyPROTECT-Conducteur

Votre sécurité au volant

easyPROTECT prévoit une couverture spécifique pour le conducteur. Des garanties appropriées sont acquises en cas de décès et quand il y a lieu d'indemniser ses lésions corporelles.

FORMULE «AUTO»

Est assuré, tout conducteur autorisé à conduire le véhicule automoteur spécifié au contrat d'assurances.

FORMULE «PERSONNE»

Est assurée, la personne nommément désignée comme conducteur au contrat d'assurances.



easyPROTECT-Conducteur

Votre sécurité au volant

Le conducteur d'une voiture est la personne la moins protégée. Le volet «Responsabilité Civile Auto» ne couvre pas les dommages que le chauffeur lui-même subit.

Or, le conducteur est la personne la plus exposée. Réagissez et optez pour cette couverture indispensable!

En cas d'accident de circulation, easyPROTECT-Conducteur donne droit à l'indemnisation des lésions corporelles et couvre :

- ✓ les frais de traitement,
- ✓ les frais de prothèse,
- ✓ la perte économique suite à une incapacité de travail temporaire ou permanente,
- ✓ l'atteinte à l'intégrité physique temporaire ou permanente,
- ✓ les dommages vestimentaires consécutifs au dommage corporel.

En cas de décès imputable à l'accident, LALUX indemnise le(s) bénéficiaire(s) des éléments de préjudice suivants :

- ✓ la perte économique subie par la famille,
- ✓ les frais funéraires.

Le conducteur nécessite une protection sans faille.

Il est vivement conseillé d'opter pour des garanties de plusieurs centaines de milliers d'euros. Nombreux sont les cas où les assurés choisissent une somme assurée dépassant même 1 000 000 €.

easyPROTECT-Conducteur vous offre une sécurité optimale. Même si elle ne pourra pas vous immuniser contre des dangers de la route, elle vous garantit en cas d'accident de la circulation une aide financière considérable.

Pour des renseignements complémentaires, profitez de notre

ligne-conseil : 4761-6550

Notre équipe de conseillers se tient à votre disposition.

Bien entendu vous pouvez contacter également votre agent. Il habite près de chez vous et se fait le plaisir de vous aider efficacement.

Une assurance spéciale pour le «conducteur», est-elle vraiment nécessaire?

Oui, car

- ✓ ce ne sont pas seulement les autres qui sont victimes d'un accident de la circulation,
- ✓ le conducteur fautif n'est jamais indemnisé, ni par son assurance Auto, ni par l'assurance Auto de la partie impliquée,
- ✓ le conjoint et les enfants ont besoin d'une sécurité financière sans faille,
- ✓ des moyens financiers considérables sont requis pour faire face aux conséquences indirectes de l'accident grave, comme par exemple :
 - les frais de gardiennage pour enfants,
 - les frais des cours d'appui scolaire pour les enfants,
 - le salaire d'une femme de charge,
 - les frais de location de matériel médical,
 - les frais d'aménagement spécial du logement,
 - les frais d'aménagement de la voiture.



lalux⁴
ASSURANCES